



La parole du Rav

Rav Yehiel Brand

Les couronnes

Voici comment le roi David décrit le don de la Torah : « Les chars de l'Eter-nel se comptent par vingt mille et deux mille ; D.ieu est au milieu d'eux, le Sinaï est dans le sanctuaire. Tu [Moché] es monté dans les hauteurs, chavita chévi – tu as capturé du butin [la Torah] – et tu as pris des cadeaux [des anges, puisqu'ils t'avaient appelé] homme ; les rebelles aussi habitent près de l'Eter-nel[1]. »

Voici le sens de ces phrases : « entouré de myriades d'anges, D.ieu a élu résidence sur le mont Sinaï. Moché y monta pour recevoir la Torah. Les anges l'appelèrent : "homme !", de chair et de sang, proche de la faute, qui ne mérite pas cette belle Torah ! Hachem sollicita Moché qu'il justifie le besoin de l'homme de la Torah. Il réussit l'exercice et "l'arracha et la capta" d'eux. Pour se corriger d'avoir méprisé Moché, ils lui offrirent des cadeaux, et même l'ange de la mort y contribua[2]. Quels sont ces cadeaux ?

Après la faute du veau d'Or, les enfants d'Israël durent se défaire de leurs ornements : « Ôte maintenant tes ornements de dessus toi... Les enfants d'Israël se dépouillèrent de leurs ornements, en s'éloignant du mont Horev[3]. » Selon le sens obvie[4], il s'agit des bijoux avec lesquels ils s'étaient parés pour recevoir la Torah. Mais d'après nos Sages, il s'agit de « couronnes ». Grâce à leur résolution d'accepter la Torah, les enfants d'Israël furent nimbés d'auréoles spirituelles au-dessus de leur tête[5]. A la suite de la faute du veau d'Or, Moché gravit le mont Sinaï pour prier pour eux, et lorsqu'il en redescendit, il leur apporta les deuxièmes Louhot. A ce moment-là, son visage rayonnait au point qu'il fut obligé de le couvrir avec un tissu[6]. Il rayonnait, car il avait reçu pour lui tout seul les « couronnes » des enfants d'Israël[7].

Qui sont les « anges rebelles dans la proximité de D.ieu » mentionnés dans le verset ? En fait, avant de proposer la Torah aux enfants d'Israël, Hachem en fit de même avec toutes les nations, entre autres à leurs cousins – les descendants d'Essav et à ceux d'Ichmaël. « Ils demandèrent : quels ordres contient-elle ? Au peuple d'Essav, Hachem répondit : il est interdit de tuer. Aux Ichmaélites, il dit : il est interdit de commettre des immoralités. Ils répondirent tous les deux : nous ne sommes pas capables de respecter ces lois et ils la refusèrent[8]. » De quelle manière Hachem leur proposa-t-Il la Torah ? Soit en leur envoyant un prophète[9], soit Hachem la présenta au ciel aux anges de chaque nation[10] – chaque nation ayant un ange au ciel qui défend les intérêts de son peuple[11]. En voici le récit : « L'ange d'Edom (Essav) dit à Hachem : "Mon père (Itshak) m'a béni : "avec l'épée, tu vivras", je ne peux donc pas accepter cet interdit ; propose-la au peuple de mon frère, Yaakov, cela lui va bien". L'ange espérait que cet interdit mettrait un frein à la capacité des juifs à se défendre, et ainsi Essav les dominerait. D.ieu : "Mais tu es l'aîné : tu as donc priorité !" L'ange : "Essav a justement vendu son droit d'aînesse à son frère". D.ieu : "Comment séduirai-je les juifs pour qu'ils l'acceptent ?" L'ange :

"Donne-leur une partie de ma sainteté comme cadeau et pot-de-vin". L'ange d'Ichmaël dit à Hachem : "Tu as béni Ichmaël : "Je multiplierai ta postérité, et elle sera si nombreuse qu'on ne pourra pas la compter[12]." Or, des interdits qui limitent la procréation freinent ma prolifération (l'ange souhaitait entre autres que son peuple se marie avec beaucoup d'autres nations pour dominer le monde) ; propose-la à son frère Itshak". L'ange espérait que les juifs resteraient ainsi un peuple réduit, et qu'il pourrait le dominer facilement. D.ieu : "Mais tu es le fils aîné !" L'ange : "Ichmaël a accepté d'abandonner sa part ; et pour séduire les descendants d'Itshak, je lui offre une partie de ma sainteté". C'est ainsi qu'agirent tous les anges des autres nations. Les "anges rebelles" offrirent alors ces saintetés comme cadeaux à Moché[13]. » D.ieu ajouta ensuite à ces auréoles Son saint Nom[14], et personne ne put plus les attaquer, même pas l'ange de la mort[15]. Lorsque les enfants d'Israël fautèrent avec le veau d'Or, ils durent s'en défaire et ils redevinrent mortels et attaquables. Mais, dans le futur, D.ieu nous rendra ces couronnes[16].

De nos jours, au vu des dernières victoires des descendants des Hébreux sur les descendants d'Ichmaël, nous entendons de plus en plus de plaintes des nations quant au droit d'Israël de se défendre énergiquement. Elles semblent étonnées que les juifs puissent agir de la sorte. Mais pourquoi cet étonnement, puisque chaque nation, lorsqu'elle est agressée par ceux qui nient son droit de posséder son propre pays et qui voudraient le lui dérober, se défend avec force, bien que les combats fassent des victimes aussi parmi les femmes et les enfants ? Mais, à la lumière de ce qui vient d'être dit, leur étonnement devient compréhensible ! Lorsque les anges des nations refusèrent la Torah que D.ieu leur offrait, ils comprirent que, si les juifs l'acceptaient, cela aurait pour conséquence que D.ieu leur donnerait la supériorité sur les peuples. Mais, en prévoyant que l'interdit de tuer et de commettre l'immoralité limiteraient naturellement le pouvoir des juifs – tout particulièrement s'ils s'y appliquaient avec rigueur – les anges consentirent à leur transmettre une partie de leur propre sainteté. Cela, en espérant qu'entourés de cette sainteté, les juifs n'oseraient pas entacher leur nouveau statut, et qu'ils s'abstiendraient de tout geste inconvenant et ils s'exposeraient ainsi à la domination des nations. Mais en constatant de nos jours les juifs se « salir les mains avec le sang de femmes et d'enfants », les nations craignent de perdre justement leur suprématie sur les juifs. Leur calcul, le jour du don de la Torah, quant à leur rapport avec les juifs, est ainsi remis en question. De là découle leur inquiétude, voire leur affolement.

[1] Téhilim 68,18-19. [2] Chabbat 88a. [3] Chémot 33,5-6.

[4] Voir Ibn Ezra, Chémot 33,6. [5] Chabbat 88a. [6] Chémot 34, 29-33.

[7] Chémot ; Chabbat 88a. [8] Dévarim 33,2 ; Rachi ; Midrachim.

[9] Rambam, Missive au Yémen ; peut-être à travers Bilam, ou Yiov ?

[10] Zohar 3,192-193 ; les deux commentaires ne sont pas forcément contradictoires, mais plutôt complémentaires.

[11] Voir Daniel 10,13 ; Chémot Rabba 21,5 ; Rachi, Chémot 14, 10.

[12] Béréchit 16,10. [13] Zohar 3,192-193. [14] Yonathan ben Ouziel, Chémot 33,6. [15] Tanhouma, Ki Tissa 16b. [16] Chabbat 88a.



Pour aller plus loin

Yaacov Guetta

1) Quel bénéfice obtint Moché à travers l'envoi des explorateurs qui se solda malheureusement par la faute du Lachon Hara que ces derniers firent sur la terre d'Israël ?

2) De quelle manière les explorateurs surent qu'ils étaient bel et bien rentrés en terre d'Israël ?

3) Qui furent miraculeusement ressuscités dans notre Sidra, et par qui ?

4) Selon une opinion de nos sages, dans quel cas il y a plus de 'hiyouv de porter sur soi le tsitsit ? Quelle en est la raison ?

5) Qu'avaient de si particulier les tsitsit du Baal Chem Tov ?

6) Notre Haftara parle de Ra'hav (cette femme d'une très grande beauté qui hébergea et cacha chez elle 2 espions : Pin'has et Calev, que Yéochoua envoya pour préparer la conquête d'Erets Canaan). Selon une opinion de nos sages, que lui vaut ce nom de Ra'hav ?

Shalsheletitions.com

Ville	Entrée *	Sortie
Jérusalem	19 : 12	20 : 31
Paris	21 : 39	23 : 04
Marseille	21 : 04	22 : 17
Lyon	21 : 15	22 : 33
Strasbourg	21 : 16	22 : 41

* Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

Pour recevoir chaque semaine le feuillet par mail :
Shalshelet.news@gmail.com



Résumé de la Paracha

• Le premier sujet évoqué dans la Paracha est l'exploration de la terre d'Israël.

• Le mauvais retour des explorateurs retarda l'entrée en terre d'Israël de 40 ans. La lourde sentence tomba et tous les Béné Israël de plus de 20 ans mourront et n'entreront pas en Israël.

• Les explorateurs moururent et certains juifs tentèrent d'aller

faire la guerre contre Amalek et Kénaan. Ils moururent dans un excès de zèle, pourtant délibérément déconseillé par Moché.

• La Paracha explique les lois des offrandes ou des dons et de leurs accompagnements.

• Nous trouvons ensuite la Mitsva de 'Hala, ainsi que la procédure à suivre, lorsqu'une faute involontaire a été commise par un particulier ou un public.

• La Paracha se conclut par l'histoire du mékouchèch.



Tefilat Haderekh

Les sages nous enseignent que celui qui traverse un endroit fréquenté par des animaux sauvages ou des brigands, doit réciter la Tefilat Haderekh [Berakhot 29b].

Cette Tefila se récite après être sorti de la ville et après avoir parcouru une distance >1 Parsa, soit 4km (72 min de marche à pied) car les chemins menant d'une ville à l'autre sont "Be'hezkat Sakana" (dangereux).

[Yerouchalmi Berakhot 4,4; Ch.Aroukh 110,7; Michna Beroura 110,30. Selon certains, on prend en considération la distance parcourue (Sedé Hemed 2,15; Halikhot Chelomo 21 note 7). Mais selon d'autres, on évaluera en temps, car le danger dépend aussi du temps que l'on met pour parcourir cette distance (Zikron Yehouda 42). (Hazon Ovadia p.365; Or Létsion 14,42). Même selon cet avis on récitera cette Tefila sans clôturer avec le nom d'Hachem.]

A) Récite-t-on cette bénédiction avec le nom d'Hachem ?

Selon certains, on la récitera sans faire de bénédiction. [Rambam/Peri Hadach, et ainsi est la coutume de certains (Alé Hadass 4,14)].

Selon la plupart des avis (coutume la plus répandue), on la récite avec bénédiction. [Voir Caf Ha'hayim 110,13; Birkat Hachem T.4 Perek 7 note 25]

B) Récite-t-on cette bénédiction de nos jours où la crainte des brigands et des bêtes sauvages n'est plus d'actualité ?

Selon certains, on ne pourra plus la réciter avec le nom d'Hachem [Halikhot Chlomo 1 p.253 n.14; Or Létsion 7,27]. Cependant, la majorité des décisionnaires sont d'avis que l'on pourra réciter cette bénédiction avec le nom d'Hachem même de nos jours,

étant donné qu'ainsi les sages instaurèrent, et que les dangers de la route ne sont pas non plus écartés par les accidents de voitures et cela même si tout au long de la route on rencontre de part et d'autres des maisons se situant à moins d'une Parsa [Or'hote Rabbénou 1 note 208 au nom du Hazon Ich; Tchouvot Veanhagot 1,199; 'Hout Hachani; Chevet Halevy 10,21; Halikhot Moed Tefilat Haderekh 8,9 p.187 (Voir aussi perek 8,1 p.173 où il rapporte que cette Tefila ne se récite pas dans la ville, étant donné qu'autrefois il n'y avait pas de véritable danger à l'intérieur de la ville, et on se fie à ce que nos sages ont insaturé initialement). Et ainsi est l'avis de la plupart des décisionnaires Séfearade qui nécessitent de faire le Gomel d'une ville à l'autre étant donné que la coutume séfearade est de suivre le Ramban/Rachba à savoir que le Yérouchalmi traite aussi bien de la Tefilat Haderekh que du Gomel [Choel Vénichal 3,180; Ateret Avot 13,40; Maguen Avot p.405 qu'ainsi procédaient R' R.Barouh Toledano ainsi que Rav Meir Attia (auteur du Sidour Avoténou); Hazon Ovadia p.367; Birkat Hachem 4,6 n.67; Alon Bayit Neeman Houkat *69 et 24. (Aussi, même le Or Létsion sera d'accord que l'on récitera Tefilat Haderekh/Gomel si l'on ne voit pas de voiture devant nous pendant un certain laps de temps, comme c'est le cas lorsque l'on prend le TGV...)].

A priori, on attend de parcourir 35 m depuis la dernière maison de la ville avant de la réciter (Ch.A 110,7; Michna Beroura ot 29), de peur de changer d'avis et de faire demi-tour (Beer Cheva 45). Concernant celui qui prend l'avion, on la récitera au moment où l'avion décolle [Halikhote Chelomo 21,4]. Enfin, on pourra associer le trajet du retour à celui de l'aller si l'on rentre le jour même [Hazon Ovadia p.365; Or Létsion 2 p.73].



1) Moché fut gratifié de 40 années de vie supplémentaires. Rémez Ladavar : il est écrit (13-2) : « chéla'h lékha anachim ». Le mot « lékha » est à interpréter de la même manière que le terme « lékha » composant l'expression « lekh lékha » constituant l'ordre que D... donna à Avraham de quitter sa terre natale (en l'occurrence : « va pour toi... » ; et Rachi de commenter cette expression : « va pour ton bien et pour ton profit »). (Kli Yakar)

2) C'est en levant les pierres d'Erets Israël qu'ils surent qu'ils étaient arrivés en terre sainte ! En effet, les pierres du pays d'Israël sont plus lourdes que celles de 'Houts Laarets ! (C'est aussi en agissant de la sorte que les Richonim, ayant entrepris leur voyage vers Israël, s'aperçurent qu'ils étaient parvenus en terre sainte). (Midrach Talpiot, Anaf Erets Israël ; voir aussi Tossfot, traité Kétouvot p.112a)

3) Lorsque les explorateurs cueillirent des fruits d'Erets Israël, le géant Talmaï lança contre eux un cri très puissant, si bien que ces derniers prirent peur et s'écroulèrent (après avoir rendu leurs âmes à Hachem). C'est alors que des habitant de Canaan les ressuscitèrent miraculeusement (après leur avoir fait du bouche à bouche) et leur permirent de retrouver leurs esprits et leurs forces. (Yalkout Chimoni, Rémez 742, dibour hamat'hil « vayichla'h », selon le

Pirouch du Zayit Raanane) 4) Il y a plus de 'hiyouv de porter les tsitsit durant la période où l'on travaille! En effet, il est particulièrement nécessaire durant toutes ces heures d'activités professionnelles d'avoir sur soi les tsitsit car le risque d'enfreindre les lois de la Torah (surtout celle du 'Hochen Michpat) est plus grand durant cette période que lorsqu'on prie ou étudie la Torah (en effet, ces activités spirituelles nous amènent plus facilement à nous connecter avec Hachem que les activités matérielles liées à la Parnassa). (Even Ezra)

5) Le Baal Chel parvenait à un tel niveau de Kédoucha au moment où il accomplissait la mitsva de tsitsit qu'il donnait une véritable 'hiyoute (vitalité) et un néfecz aux franges de son vêtement à 4 coins, si bien que ses tsitsit bougeaient d'eux-mêmes sans que ce tsadik n'ait à remuer son corps. (Séfer Divrei Chalom, paracha Ki Tavo, rapporté dans le Séfer Baal Chem Tov)

6) Les lettres composant le nom de Ra'hav peuvent former le mot 'hérev (une épée). Rémez Ladavar : les hommes étaient tellement subjugués devant sa beauté (et cherchaient chacun à l'épouser) qu'ils se courraient après et étaient prêts à se tuer par l'épée entre eux (tant leur convoitise était immense). (Pirouch Harokéa'h)



La Michna

Yéhezkel Elkoubi

massékhet du chass.

Nous débutons aujourd'hui une nouvelle rubrique explicative concernant le Chass de Michna, qui n'est autre que la Torah orale transmise par Hachem à Moché sur le Mont Sinai.

Chaque semaine, nous essayerons de résumer le contenu d'un traité de Michna, de quelles mitsvot ou de quels sujets traite-t-il, afin d'en savoir plus sur le sujet.

Le Rambam explique qu'on commence le Chass par Bérakhot, à la façon d'un médecin qui s'occupe d'abord d'expliquer comment manger sainement, avant de parler de remède. Et un juif qui mange "sainement" commence par bien faire les Bérakhot ! Par extension Rabbi Yéhouda Hanassi a voulu inclure toutes les Bérakhot dans la même massékhet, y compris les Birkot Hamitsvot. Or, la Mitsva Deorayta que l'on fait tous les jours, c'est le Keriyat Chéma, qui a également plusieurs bérakhot.

C'est pour cela que la Michna commence par : "méématai korim et Chéma..."

Le début de la massékhet [chap. 1-3] aborde les différents halakhot du Keriyat Chéma et ses Bérakhot. Ensuite, [chap. 4-5] viennent les halakhot concernant la téfila.

Puis, [chap 6-8] la Michna traite des birkot hanéénin (brakhot pour manger), du birkat hamazon et plus largement des halakhot concernant le repas.

Enfin, le dernier pérek [chap. 9] aborde les Bérakhot spécifiques comme "Ché'hé'héyanou" et "hatov véhamétiv".

Le traité est composé de 81 michnayot. Il existe 2 Guémarot sur bérakhot, une dans le Talmud Bavli et une autre dans le Talmud Yérouchalmi, ainsi qu'une Tossefta (prolongement d'enseignements des Tanaïm).

Le Seder ZERA'IM

La Michna est divisée en 6 Sedarim, (ordres). Ce qui forme l'acronyme "CHA"SS" = CHicha Sidré.

Le premier des 6 est le Seder ZERA'IM. Il aborde tous les sujets qui ont trait à ce qui est planté (Zé'ra'), ce qui pousse de la terre et les Mitsvot liées à la terre. Il contient 11 Massekhtot (traités) :

- 1) Brakhot, 2) Péa, 3) Démaï, 4) Kilaïm, 5) Chéviit, 6) Téroutot, 7) Maassrot, 8) Maasser chéni, 9) 'Hala, 10) 'Orla, 11) 'Bikourim.

Dans le Talmud Babli, seule la Massekhet Berakhot est traitée, mais de nombreuses sougiot (sujets) sont abordées à travers tout le Chass.

Le Talmud Yérouchami traite toutes les Massekhtot du Séder. Il existe également une Tossefta sur chacune des Massekhtot.

Massékhet Bérakhot

La massékhet Bérakhot est la première



Réponses

N°438 Behalothekha

Enigmes

1) Quel Perek dans le Talmoud Bavli n'a pas de Tosseftot ?

Le dernier Perek de Sanhedrin, Perek 'Hélek.

2) Un tireur à l'arc s'entraîne en vue d'une compétition. Il a 60 flèches et décoche une flèche toute les minutes. S'il commence à 15h, à quelle heure aura-t-il terminé son entraînement ? A 15h59 (et non 16h00)

3) Trouvez dans la Paracha 4 mots de 2 lettres qui se suivent. י;כי לי כל (ר-טו,נ)

Echecs :

D2-E3 / peu importe D4

Rébus :

Mat / Assez / Âme / Haine / Or / Rât



4 images une Mitsva:

Il s'agit de la mitsva de jurer au nom de Hachem dans un tribunal lorsque cela est nécessaire.

Nous voyons dans la 1ere image deux hommes, qui peuvent s'apparenter à un accusé et son contradicteur ou à deux témoins. Dans la 2nde image, on voit deux scribes noter les différents arguments, comme il était coutume dans les tribunaux de l'époque. Dans la 3eme image, on voit un homme poser la main sur un séfer torah, pour jurer. Dans la dernière image, on voit un marteau de président d'une cour d'assises.



La zrizout 1 (le zèle)

Il est dit dans le Midrash Bamidbar Raba (chapitre 10, section 5) à propos du verset « Et la femme se hâta... » (Juges 13,10) : de là, on apprend que toutes les actions des justes se font avec rapidité. Naomie dit à Routh : « Cet homme ne se reposera pas avant d'avoir réglé l'affaire aujourd'hui même. » (Routh 3,18) Elle en était convaincue, sûre qu'il accomplirait sa tâche dans la journée, car telle est la manière d'agir des justes : ils font immédiatement ce qui doit être fait. Il en est de même dans le Leka'h Tov sur ce passage :

« De là, on apprend que les zélés devancent l'accomplissement des mitsvot. » Nos Sages enseignent (Avoda Zara 20b) : « La zrizout (l'empressement) mène à la pureté, puis à la sainteté... jusqu'à l'inspiration divine (Roua'h Hakodech). » Ils ont dit également (Pessahim 89a) : « On trouve des filles remplies d'ardeur, et des garçons plus passifs. » À plus forte raison, lorsqu'il s'agit d'une mitsva, il est nécessaire de se hâter et d'agir sans tarder — comme il est dit (Pessahim 4a) : « Les zélés devancent les mitsvot. » Et encore (Mekhilta, Parachat Bo) : « Une mitsva qui se présente à toi, ne la laisse pas passer ». De même dans le traité de Nazir (23b) : « L'homme doit toujours devancer l'accomplissement d'une mitsva. Grâce à une seule nuit d'avance sur sa sœur,

l'ainée mérita que sa descendance précède celle de la cadette de quatre générations en Israël. » (Les deux filles de Loth, qui se sont unies à leur père afin de perpétuer sa descendance (cf. Béréchit 19,33), ont agi avec l'intention de remplir une mitsva, comme cela est expliqué dans le traité Nazir. L'ainée prit l'initiative, et précéda sa cadette d'une seule nuit. Grâce à cela, elle mérita d'avoir quatre générations d'avance dans l'histoire d'Israël. Autrement dit, Routh, issue de Moav — le fils de l'ainée —, se convertit quatre générations avant Naama, descendante d'Ammon — fils de la cadette. Ces deux femmes, Routh et Naama, parvinrent toutes deux à la royauté : Routh devint l'arrière-grand-mère du roi David. Naama, épouse du roi Chlomo, fut la mère du roi Rehavam.)



Vécu de l'intérieur : Chemouel

Moché Uzan

Précédemment dans Chmouel, Nous avons vu comment Chmouel avait échappé à la mort, après qu'il eût énoncé une halakha devant Éli, le gadol hador. Puis, nous avons expliqué comment les enfants d'Éli ne se comportaient pas convenablement, sans pour autant que la guemara ne les considère fauteurs. Éli réagit comme un père et va donc réprimander ses enfants, mais c'était trop tard, leur statut était déjà scellé. Elkana, le père de Chmouel qui était prophète, se présente devant Éli avec un message: « ainsi Hachem a dit, j'ai choisi la maison de ton père pour devenir Cohen... Pourquoi as-tu laissé tes enfants manger Mes korbanot avant qu'ils ne soient offerts sur le mizbéa'h... j'honorerai ceux qui m'honorent et qui me dénigrent seront humiliés... Il n'y aura plus de sage (ayant accès au titre de Rav à travers la smikha, Sanhédrin 14a) ou de personne âgée dans ta descendance... Tes deux fils mourront le même jour ». La Guemara raconte qu'une famille à l'époque du 2nd Temple perdait ses enfants jeunes et ne comprenait pas pourquoi. Ils sont allés voir le gadol hador en la personne de Rabbi Yo'hanan ben Zakai qui proposa qu'ils descendent sans doute d'Éli le Cohen gadol, il leur suggéra d'étudier la Torah et elle les protégea de la mort et ils vécurent. Dorénavant, cette famille se

nomma « michpa'hat Rabbi Yo'hanan » en son mérite, (Roch Hachana 18a). La Guemara témoigne également que Rabba et Abayé, deux illustres amoraïm grâce à qui la Torah a pu perdurer et être comprise, descendaient également de cette génération 'maudite', Rabba qui était affairé à l'étude de la Torah, vécut 40 ans, Abayé qui s'est également préoccupé de faire le 'hessed a mérité de vivre jusqu'à 60 ans. (Ibid) Lors d'une nuit, Chmouel dormait lorsqu'Éli le réveilla en l'appelant, Chmouel se lève et accourt vers son maître, qui à son grand étonnement lui déclare qu'il ne l'avait pas appelé et l'invite à retourner se coucher. Cette scène se reproduit à 3 reprises et c'est là qu'Éli comprit que c'est Hachem qui lui parlait. Il lui conseille alors de répondre à la voix qui l'appellera la prochaine fois : « parle Hachem car Ton serviteur t'écoute » ! A cette époque, Éli était très âgé et avait du mal à voir et les prophètes n'étaient pas légion, c'est pourquoi l'éclosion du jeune prophète Chmouel ferait un grand bien au peuple d'Israël. Sans surprise, la voix appela une nouvelle fois Chmouel qui répondit précisément comme son maître lui avait appris. Nous reviendrons la semaine prochaine sur la toute première prophétie d'un des plus grands hommes de l'histoire de notre peuple.



La Question

G. N.

Dans la paracha de la semaine Hachem dit à Moché : « Envoie pour toi des hommes et ils exploreront la terre de Canaan que je donne aux enfants d'Israël... ». Cette injonction venant répondre à une requête non rapportée dans le verset émise par le peuple d'envoyer des émissaires. Cependant, Hachem concède l'envoi des explorateurs (malgré le drame qui s'annonçait) comment comprendre la formulation "pour toi" ? Le Gaon de vilna répond : lorsque Moché accueillit favorablement la demande d'Israël d'aller explorer la terre, celui-ci avait pour objectif de commencer à vivre pleinement le lien avec la terre d'Israël. Or, Hachem savait que Moché n'était pas destiné à entrer en Israël nous l'indique Rachi à la fin de Chémot (lorsqu'il est dit "maintenant tu verras" ce que je vais faire au Pharaon (mais tu ne verras pas ce que je ferai aux rois des 7 peuples)). Toutefois, Hachem voulait tout de même que Moché puisse un tant soit peu vivre ce lien avec la terre d'Israël quand bien même il ne pourrait y entrer. Ainsi il lui dit : Envoie pour toi ... Pour que toi tu puisses t'imprégner de la sainteté de la terre d'Israël, par la description qui en sera faite et les fruits qui en seront ramenés, j'appuie ta demande d'envoyer les explorateurs, bien que cela soit un risque pour les autres.

Jeu de mot

La massékhet de Michna Ohalot c'est une massékhet détente.

Aire de jeux



Echecs

Les blancs font mat en 2 coups



4 images

Une Mitsva

Quelle Mitsva se cache derrière ces 4 images ?



Enigmes

- 1) Qu'est-ce qu'on ne peut faire le premier jour de Roch Hodech ?
2) Camille et Lisa ont décidé de jouer au tennis l'une contre l'autre. Elles ont parié 1€ sur chaque partie qu'elles ont jouée. Camille a gagné trois paris et Lisa a gagné 5€. Combien de parties ont-elles joué ?
3) Combien de Sifré Neviim sont cité dans la paracha?



Rébus





commerçant. Quelle ne fut pas la surprise de ce dernier lorsqu'il fut arrêté et jeté en prison!

Le Yetser ara s'efforce de faire fauter l'homme en le poussant vers la Avéra. Mais s'il fait face à un tsadik qui résiste, il n'hésitera pas à ruser et à se cacher derrière une Mitsva. Il poussera par exemple l'homme à dire du lachon ara dans un but "constructif", il l'encouragera à mentir pour "préserver le chalom", il l'entraînera à user de moyens "non conventionnels" car le projet est "lechem chamaim" etc.

Ainsi, Moché savait que le Yetser ara chercherait à s'attaquer à cette mission. Il se doutait que les explorateurs seraient tentés de critiquer la terre pour garder leur statut élevé. Mais Moché était convaincu que les méraglim seraient capables de dépasser cette tentation de bas niveau. Par contre, c'est pour Yéhochoua que Moché s'inquiétait, car en entrant en Israël, il prendrait du grade. Le Yetser ara allait sûrement le pousser à critiquer la terre pour garder Moché comme dirigeant. Là, le piège était beaucoup plus fin et sa prière était nécessaire pour le préserver de cette tentation déguisée en Mitsva.

Que Hachem nous donne toujours la clairvoyance de comprendre ce qu'il attend véritablement de nous.

Moché ajoute un youd au nom de Yéhochoua. Rachi explique que Moché a prié ici pour que Yéhochoua ne tombe pas dans le piège des explorateurs.

Il nous appartient de nous demander : si Moché est conscient du risque de cette mission, pourquoi décide-t-il de la maintenir ? De plus, pourquoi seul Yéhochoua bénéficie de la prière de Moché ? Cette parabole peut nous aider à y voir plus clair.

Deux hommes s'étaient violemment disputés mais au bout de quelque temps, ils se réconcilièrent. En réalité, pour l'un d'entre eux, ce n'était que façade car dans son for intérieur, la haine continuait à le ronger. Rancunier, il n'oubliait pas qu'il avait été blessé, humilié et se jura de trouver le moyen de se venger.

Que fit-il? Il se mit à la recherche de faux-monnayeurs et, en cachette, fit l'acquisition d'une grande quantité de faux billets. Il se rendit ensuite chez son ancien ennemi pour acheter de la marchandise. Ce dernier, touché par son amabilité, le remercia de tout cœur : "Je suis heureux que vous me considériez à nouveau comme un ami. C'est gentil à vous de m'acheter tant de marchandises sans discuter du prix, et de plus, de me payer au comptant, en argent liquide!" Le client, bien sûr, régla tout en faux billets puis courut à la police dénoncer le



La question de Rav Zilberstein

Haim Bellity

Un gros dilemme

Nahoum est chauffeur de taxi et ces derniers temps, il a du mal à finir ses mois par manque de clients. Mais voilà qu'un beau jour, un client l'arrête et lui demande de l'amener à Afoula. Nahoum est heureux, voici enfin une belle course et peut-être que son Mazal a changé. Ils s'entendent dès le départ sur le prix de 400 shekels et David s'installe dans la voiture. Nahoum qui est de bonne humeur discute avec le client et au bout d'un moment, ils en viennent à parler de la raison de son voyage. David lui explique qu'il y a de nombreuses années, il avait acheté dans un centre commercial d'Afoula un outil dont il a de nouveaux besoins. Nahoum comprend alors le but du voyage de David et se rappelle que la semaine dernière, ce fameux centre commercial a fermé ses portes. Dans sa tête, il fait face à un gros dilemme : d'un côté, il sait pertinemment qu'il rendra un grand service à David en l'informant de la fermeture du magasin et lui fera économiser du temps et de l'argent, d'un autre côté, il sait pertinemment que celui-ci annulera la course et qu'il perdra donc les 400 shekels. Il se demande donc s'il est obligé de le tenir informé ou bien, puisque David s'est engagé à l'employer, il peut ne rien dire ? Qu'en dites-vous ?

D'un côté, il semble que Nahoum soit obligé de l'informant de la fermeture du magasin du fait de la Mitsva de Achavat Aveida (rendre à son propriétaire l'objet perdu) pour l'argent qui risque d'être perdu

bêtement. Cependant, la Guémara Baba Metsia (30a) nous enseigne que dans le cas où celui qui trouve l'objet risque de perdre lui aussi quelque chose en s'affairant avec celui de son ami, sa perte passe avant. On pourrait donc imaginer que dans notre cas où Nahoum risque de perdre son salaire en informant David, il pourra faire passer sa perte avant. Cependant, ceci est faux car il ne s'agit pas d'une perte d'argent personnel chez Nahoum mais plutôt d'un manque à gagner (sur le dos de son ami de surcroît). Quant au salaire mérité par Nahoum, le Rav nous dit que David doit lui payer la totalité en déduisant les frais qu'il a fait économiser à Nahoum, comme l'essence et l'usure du véhicule. Effectivement, vu que Nahoum a commencé le travail, David ne peut lui annuler la course. Mais dans le cas où Nahoum peut trouver un autre client à cet endroit, David ne sera pas obligé de le payer. S'il peut en trouver dans un autre endroit, David lui payera juste le trajet vers cet endroit. Tout cela bien évidemment lorsqu'il n'y a pas de coutume différente dans le pays car alors on ira d'après les us et coutumes du pays.

En conclusion, Nahoum se doit d'éviter une perte à son prochain et de l'informer de la fermeture. Mais puisque David a engagé Nahoum qui a commencé son travail, il ne pourra annuler la course et devra lui payer la totalité en soustrayant les frais qu'il aurait dû déboursier.

(Tiré du livre Oupiryu Matok, Béréchit, page 34)

Léïlouty Nitchmat Roger Raphaël ben Yossé Samama



« ...leur ombre s'est retirée... » (14/9)

Rachi explique : « leur bouclier et leur force, les kécherim (vertueux) parmi eux sont morts, lyov qui les protégeait... »

Rabbi Avraham Ibn Ezra : Ils ont tellement peur de nous, ils sont totalement désespérés au point qu'ils ont retiré leur bouclier (c'est l'ombre) pour nous combattre car ils savent que c'est perdu d'avance, ils savent qu'ils sont déjà morts.

Ramban : Leur ombre, c'est leur propre ombre, comme son sens simple, qui s'est donc retirée, ce qui est le signe qu'ils vont mourir dans l'année, comme il est écrit dans les séfarim la veille de Hachaana

Rabba : Il n'y a pas l'ombre de celui qui va mourir dans l'année.

Rabbenou Béhayé : Leur ombre, c'est leur ministre en haut, comme il est dit : une nation ne tombe que si au préalable est tombé son ministre en haut.

On pourrait se poser les questions suivantes :

1. Rachi explique donc que l'ombre c'est lyov mais voilà que sur « ...Y a-t-il un Ets (arbre)... » (13/10), Rachi ramène la Guémara Baba Batra 15 où Moché dit aux explorateurs de vérifier s'il y a encore cet homme (lyov), que ces années sont longues comme le bois (le bois se maintient longtemps, le Ben Ish 'Haï ajoute "Etsim bois" = 210 : nombre d'années de lyov) et que par ses mérites, il protège toute sa génération !? Lyov est-il comparé à l'arbre ou à l'ombre ?

2. Rachi commence par dire que ce sont les kécherim au pluriel qui sont morts et juste après, il dit que c'est lyov !? Qui est mort : les kécherim ou lyov ?

3. Pourquoi sur l'ombre, Rachi parle-t-il de lyov et sur l'arbre, Rachi ne précise-t-il pas qu'il s'agit de lyov ?

4. Sur « une terre qui mange ses habitants », la Guémara Sota 35 donne deux explications :

a) Partout où les explorateurs allaient, les gens importants mourraient.

b) Lyov est mort et ils étaient occupés à son hesped. Rachi a choisi la 1^{ère} explication mais cela crée un paradoxe dans l'explication de Rachi car d'un côté, sur « leur ombre s'est retirée », Rachi explique que lyov est mort et d'un autre côté, sur « une terre qui mange ses habitants », Rachi explique que les gens importants mourraient !? Par cohérence, Rachi aurait dû expliquer sur « une terre qui mange ses habitants » que c'est la mort de lyov !? La source de Rachi que « leur ombre s'est retirée » est la mort de lyov, c'est la 2^{ème} explication de « une terre qui mange ses habitants » (voir Rachi dans la Guémara). Ainsi, Rachi qui explique selon la 1^{ère} explication n'a donc pas de source que lyov est mort et donc pas de possibilité d'expliquer que « leur ombre s'est retirée » c'est la mort de lyov !?

Rachi explique-t-il les psoukim selon la 2^{ème} explication de la Guémara ou selon la 1^{ère} explication ?

On pourrait proposer la réponse suivante : Rachi écrit « les gens kécherim sont morts, lyov qui les protégeait ». Rachi emploie un langage qui laisse apparaître que les gens kécherim c'est lyov. Comment est-ce possible ?

L'arbre c'est lyov, l'ombre représente les kécherim car l'ombre provient de l'arbre et ressemble en tout point à l'arbre. Ainsi, ce qui provient de lyov et qui ressemble à lyov, donc ses élèves, ce sont les fameux kécherim. Et de la même manière, lorsque l'arbre disparaît, l'ombre disparaît. Ainsi, la mort de lyov a entraîné la mort des kécherim spirituels puis physiques.

Ainsi, l'arbre c'est lyov qui protège et sans lyov, rien ne protège mais avec lyov, d'autres protègent grâce à lyov. C'est pour cela que Rachi ne nomme pas lyov car chaque homme kacher protège, tout en sachant que l'arbre c'est lyov car l'homme kacher (l'ombre) puise sa force dans lyov (l'arbre). Ils ont une protection (lyov) qui en fait deux (les gens kachers issus de lyov).

Ceux qui sont morts dans la 1^{er} explication sont les gens kécherim, comme le montre le langage de la Guémara « leurs gens importants sont morts » et la raison est que lyov est mort. Ainsi, il n'y a aucune discussion sur ce qui s'est passé dans la réalité, à savoir la mort de lyov, l'arbre, et la conséquence, la disparition de l'ombre, la mort des gens kécherim et toute la discussion dans la Guémara, est de savoir à quoi les explorateurs ont pensé quand ils ont dit « une terre qui mange ses habitants ».

Ainsi, vu le pluriel de « ses habitants », Rachi choisit d'expliquer qu'il s'agit des kécherim, ce qui n'empêche pas d'inclure lyov puisque Rachi n'emploie pas le langage de la Guémara mais parle de morts de manière neutre car inutile pour le pchat de préciser qui est mort exactement et cela concorde à ce qu'il va expliquer sur « leur ombre s'est retirée » comme quoi il s'agit des kécherim. Mais là-bas, il doit parler de lyov afin de comprendre pourquoi la Torah appelle les gens kécherim par "ombre" et c'est ce que dit Rachi : leur ombre représente les gens kécherim, lyov étant l'arbre qui les protège. En conclusion, un homme kacher protège un pays entier, c'est le bouclier et la force du pays. Est appelé un homme kacher celui qui s'attache et qui ressemble aux Tsadikim au point de devenir leur ombre.